

Présidence

**ARRÊTÉ N° 2023-0005-2 PORTANT COMMISSION PÉDAGOGIQUE EN VUE D'ACCEDER AUX
DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR –
MASTER mention Métiers du livre et de l'édition - 1^{ère} et 2^{ème} années**

Le Président de l'Université de Paris Nanterre,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.613-38 à D.613-50 ;

Vu l'arrêté n°2005-217 du 31 mai 2005 portant création des commissions pédagogiques de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense ;

Vu les procédures et calendriers d'inscription 2023-2024 adoptés par le Président de l'université ;

Vu la délibération n°2022/00569 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat et l'approbation des capacités d'accueil, des attendus locaux et des critères généraux de recrutements par le Conseil d'administration le 12 décembre 2022 après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire le 05 décembre 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Pour l'examen des candidatures 2023-2024, le comité de recrutement de l'UFR SITEC est composé comme suit :

Présidente :

- Madame Cécile **BARTH-RABOT**, Responsable de la mention Métiers du livre et de l'édition

Membres par discipline :

Disciplines	Membres
Master 1 et 2 mention Métiers du livre et de l'édition [Bibliothèques]	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Olivier THUILLAS, Maître de Conférences (71^e) - Madame Delia GUIJARRO ARRIBAS, Maîtresse de Conférences (19^e) - Madame Frédérique LEBLANC, Maîtresse de Conférences (19^e) - Monsieur Jean-Christophe BOUDET, PAST (71^e) - Madame Bernadette CAILLE, MAST (71^e) - Monsieur Lionel COLLON, ATER (71^e) - Monsieur Vincent HEIMENDINGER, ATER (71^e)
Master 1 et 2 mention Métiers du livre et de l'édition [Edition]	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Olivier THUILLAS, Maître de Conférences (71^e) - Madame Delia GUIJARRO ARRIBAS, Maîtresse de Conférences (19^e) - Madame Frédérique LEBLANC, Maîtresse de Conférences (19^e) - Monsieur Jean-Christophe BOUDET, PAST (71^e) - Madame Bernadette CAILLE, MAST (71^e) - Monsieur Lionel COLLON, ATER (71^e) - Monsieur Vincent HEIMENDINGER, ATER (71^e)
Master 1 et 2 mention Métiers du livre et de l'édition [Librairie et commercialisation du livre]	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Olivier THUILLAS, Maître de Conférences (71^e) - Madame Delia GUIJARRO ARRIBAS, Maîtresse de Conférences (19^e) - Madame Frédérique LEBLANC, Maîtresse de Conférences (19^e) - Monsieur Jean-Christophe BOUDET, PAST (71^e) - Madame Bernadette CAILLE, MAST (71^e) - Monsieur Lionel COLLON, ATER (71^e) - Monsieur Vincent HEIMENDINGER, ATER (71^e)

ARTICLE 2 :

Selon la formation postulée, la commission pédagogique se réunit conformément au tableau ci-dessus.

ARTICLE 3 :

La commission pédagogique examine les demandes d'admission des candidats provenant d'un établissement autre qu'universitaire et des candidats en reprise d'études qui ne possèdent pas les grades ou les titres requis pour accéder à une formation et qui souhaitent faire valoir des acquis d'études, personnels et professionnels.

Elle émet un avis motivé sur toutes ces demandes.

Présidence

Elle peut également assortir cet avis de propositions ou de conseils d'orientation vers une autre formation dispensée par l'établissement.

ARTICLE 4 :

Mesdames et Messieurs la Présidente de la Commission pédagogique, les membres de la Commission pédagogique ci-dessus désignés, le Directeur de l'UFR SITEC et Madame la Directrice générale des services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 27 mars 2023

Pour le Président et par délégation,
Madame la Vice-Présidente de Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire,
Meglena JELEVA

